

Nuage de sable du Sahara : une pollution radioactive qui revient comme un boomerang

Alors que les vents chargés de poussières en provenance du Sahara, survolent à nouveau l'Europe cette semaine, des analyses réalisées par l'ACRO montrent que celles-ci contiennent des résidus de pollution radioactive datant des essais de la bombe atomique pratiqués par la France dans les années 60.

Une pollution radioactive qui revient comme un boomerang

Entre 1945 et 1980, les Etats-Unis, l'Union soviétique, le Royaume-Uni, la France et la Chine ont réalisé 520 essais nucléaires atmosphériques atteignant des niveaux stratosphériques et dispersant de grandes quantités de produits radioactifs à la surface du globe, principalement dans l'hémisphère nord.

Au tout début des années 60, la France a procédé à des essais nucléaires atmosphériques dans le Sahara algérien (Reggane) exposant aux radiations ses propres soldats mais aussi les populations sédentaires et nomades de la région.

Depuis ce premier essai au Sahara en 1960 jusqu'à l'ultime expérimentation de 1996 en Polynésie française, la France aura procédé à 210 tirs nucléaires.

Pourquoi parler aujourd'hui – 60 ans plus tard – de ces essais nucléaires du Sahara ?

Le 6 février dernier, une large partie de la France a été l'objet d'un phénomène météorologique apportant des vents chargés de sable et de fines particules en provenance du Sahara.

Pour illustration, dans le massif du Jura, le ciel est demeuré orange toute la journée et ces particules atmosphériques se sont déposées au sol. La neige bien blanche le matin est devenue orange à son tour.



*Photos prises le 6 février 2021 dans le
massif du Jura © ACRO*

Toutes les surfaces étaient, le soir, recouvertes d'une fine couche de ces particules. L'ACRO a alors fait un prélèvement sur toute la surface d'une voiture à l'aide de multiples frottis.

Ces frottis ont été transférés au laboratoire de l'ACRO pour une analyse de radioactivité artificielle par spectrométrie gamma (sur un détecteur GeHP).

**Le résultat de l'analyse est sans appel.
Du césium-137 est clairement identifié.**

Il s'agit d'un radioélément artificiel qui n'est donc pas présent naturellement dans le sable et qui est un produit issu de la fission nucléaire mise en jeu lors d'une explosion nucléaire.



Photo des dépôts de fines particules de sable © ACRO

Considérant des dépôts homogènes sur une large zone, sur la base de ce résultat d'analyse, **l'ACRO estime qu'il est retombé 80 000 Bq au km² de césium-137.**

L'épisode du 6 février constitue une pollution certes très faible mais qui s'ajoutera aux dépôts précédents (essais nucléaires des années 60 et Tchernobyl).

Cette pollution radioactive – encore observable à de longues distances 60 ans après les tirs nucléaires – nous rappelle cette situation de contamination radioactive pérenne dans le Sahara dont la France porte la responsabilité.

Photo du spectre de résultat de l'analyse des poussières en provenance du Sahara par spectrométrie gamma Haute résolution (GeHP). L'analyse radiologique permet d'identifier la présence de césium-137 (Cs-137) matérialisée ici par son pic caractéristique (en rouge) © ACRO.

